



Montreuil, le 26 mars 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres

- de l'Éducation Nationale,
- de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- des sports
- de l'Agriculture,
- des Affaires Étrangères
- du Travail

REF. 019-18

**Objet : Préavis de grève semaines 14 et 15 du 3 avril au 14 avril 2018.**

Madame, Monsieur le Ministre,

La FERC-CGT défend les revendications des salarié-es :

- Contre l'instauration de la sélection à l'entrée de l'Université,
- Contre le projet de réforme du lycée et du baccalauréat,
- Pour le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire,
- Pour un budget ambitieux qui permette d'accueillir toutes et tous les lycéen-nes qui souhaitent intégrer une formation post-bac,
- Pour des créations de postes statutaires à hauteur des besoins dans les universités et les lycées.

La FERC-CGT dépose donc un préavis de grève du **3 au 14 avril** afin de permettre aux salarié-es concernés de porter leurs revendications face aux projets actuels du gouvernement.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON  
Secrétaire Générale